

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 19h, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

PRÉSENTS : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – M. FOUILLE – L. GARNIER – C. ORIOL – J. RUBIO – G. SPIRHANZL – F. DIAZ – J.-C. MICHAUD – L. PICHON – D. BONZY

EXCUSES : C. FATTORI (pouvoir donné à G. SPIRHANZL) - M. SIBILLE (pouvoir donné à C. CURTET) – C. RODARY (pouvoir donné à C. ORIOL) - E. CARLIER (pouvoir donné à L. PICHON)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 18

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Lucile GARNIER

Convocation du 02/06/2023

OBJET : JEUNESSE

**MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET
EXTRASCOLAIRES ET DU TARIF CANTINE PAI POUR LA RENTREE 2023-2024**

Madame Cazaux explique l'ajout dans le règlement intérieur du paragraphe 8 c) détaillant les maladies contagieuses à éviction et les maladies infectieuses ainsi que les mesures prophylactiques associées. Également, un livret détaillant la procédure des projets d'accueil individualisé « PAI » de plus en plus fréquents dans nos services complète ce règlement.

En conséquence, Madame Cazaux indique que les tarifs cantine entrant dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé « PAI » ont été adaptés.

Sur le rapport de Mme Cazaux

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité par 17 voix pour, 1 abstention :

- APPROUVE le règlement intérieur modifié annexé à la présente délibération
- APPROUVE le projet d'accueil individualisé annexé à la présente délibération
- APPROUVE les tarifs de la cantine tels que révisés annexés à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le

ID : 038-213804362-20230609-230609_DEL46-DE

David RICHARD

Le 09 juin 2023



Détail des votes :

- Pour : D. Richard, C. Curtet, C. Fattori, J. Braisaz, M. Sibille, V. Cazaux, C. Oriol, M. Fouillé, L. Garnier, J. Rubio, G. Spirhanzl, R. Contard, C. Rodary, F. Diaz, E. Carlier, L. Pichon, D. Bonzy
- Contre :
- Abstention : J.-C. Michaud